



## 2ème phase du mouvement... Encore pour combien de temps ?

### > 2009 SERA-T-ELLE LA DERNIÈRE ANNÉE où les collègues pourront postuler sur une 2ème phase du mouvement départemental ?

Cette année, l'Inspecteur d'Académie a fini par renoncer à mettre en place toutes les mesures contenues dans la note de service ministérielle n°2008-150 du 29 octobre 2008, maintenant 2 phases dans le mouvement des enseignants.

**Le SE-UNSA reste en totale opposition à la mise en place de ces mesures** et rappelle qu'une pétition unitaire nationale est à signer, pétition que vous trouverez sur notre site à l'adresse ci-après :

<http://sections.se-unsa.org/80/>

Nous vous rappelons le calendrier prévisionnel fourni par l'administration :

- publication de la circulaire et liste des postes : **15 juin** ;
- saisie des vœux : **du 16 au 21 juin** ;
- envoi des accusés de réception via votre boîte aux lettres I-PROF : **23 juin** ;
- date de retour des accusés de réception : **30 juin** ;
- groupe de travail et résultats de la seconde phase : **7 juillet** (à confirmer) ;

Pendant la saisie des vœux, le SE-UNSA est à votre disposition pour vous aider :

- en semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, 4 rue Paul Sautai à AMIENS ou au 03 22 92 33 63.

Les autres jours vous pouvez contacter :

- Ginette Roussel :  
06 76 87 08 39

- Philippe Decagny :  
06 62 56 33 63

Le Groupe de Travail ou la CAPUD se déroulera vraisemblablement le 7 juillet. Les résultats seront disponibles sur le site du SE-UNSA dès la sortie de la commission. Si vous souhaitez que nous vous les adressions par mail, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse électronique. Compte tenu de la date de la CAPUD, nous ne publierons pas de bulletin.

D'autre part, il va s'avérer difficile de joindre les écoles après les résultats. **Nous vous proposons donc, comme l'an passé, de nous communiquer vos coordonnées à l'aide du formulaire que vous trouverez également sur notre site, afin que les collègues nommés dans l'école puissent vous joindre.**

### Rectificatif mouvement 1ère phase

Une erreur s'est glissée dans les documents pour la 1ère phase du mouvement, ce qui a engendré une chaîne.

Le poste de POEUILLY n'était pas apparu vacant, personne n'a donc pu l'obtenir, c'est maintenant possible :

- **Girardin** Séverine arrive à Poeuilly
- **Marquet** Marion arrive à Cartigny
- **Charlet** Delphine arrive à Heudicourt
- **Lemaire** Amélie arrive à Muille-Villette
- **Coulon** Emmanuel arrive à Ham, Jules Verne

## Maternelle, opération séduction, suite !

**P**romis, juré, le Ministre de l'Éducation aime la maternelle et les enseignants qui y travaillent !

Après avoir cosigné un manifeste avec l'Ageem, il met en discussion avec les organisations syndicales un projet de cahier des charges pour la formation des enseignants de maternelle. Le document en question propose une déclinaison intéressante et riche du référentiel de compétences actuel des enseignants...

Mais le référentiel en question est en sursis pour cause de nouveau texte à inventer en vue de la mastérisation annoncée de la formation des futurs enseignants. Bref, si le document actuellement proposé est de qualité, il y a fort à parier qu'il ne vivra pas plus longtemps que les roses... et que son but premier (et peut-être unique) est de sceller la paix entre le Ministre et les enseignants de maternelle.

## Renseignements utiles

**C**es derniers mois, des collègues nous ont posé souvent les mêmes questions.

Le SE-UNSA a donc édité des fiches techniques de renseignements, que vous trouverez, en encart, et qui pourront aider l'ensemble de la profession.

Ces fiches vous renseigneront sur :

- Le conseil d'école ;
- Que faire lorsque les parents viennent chercher leurs enfants en retard ?
- Le droit des photocopies dans l'école.